NOTE

1

DE SYNTHÈSE

Mettre en place une adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE) efficace au service de stratégies d'adaptation équilibrées : présentation des notes de synthèse du PNUE sur l'AfE

L'adaptation aux changements climatiques consiste à aider les populations à s'épanouir et les économies à prospérer malgré le changement climatique. Les solutions d'adaptation peuvent souvent être trouvées dans la nature : c'est ainsi qu'est né le concept d'AfE. L'AfE a gagné en importance et en visibilité après avoir été officiellement définie par la Convention sur la diversité biologique en 2009. Le concept a été adopté par des organisations intergouvernementales et non gouvernementales du monde entier, et les projets d'AfE se sont multipliés : en 2015, une cartographie des initiatives mises en œuvre par seulement trois institutions dans ce domaine en a recensé plus de 150[1]. L'AfE occupe également une place de choix parmi les priorités des décideurs[2] et des donateurs[3] nationaux et internationaux.

Profiter de cette dynamique pour accroître le recours à l'AfE et amplifier ses conséquences positives nécessite de bien comprendre la nature de cette approche, ses potentiels avantages et limites, ainsi que la manière dont elle s'inscrit dans le contexte plus général de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, de la conservation de la biodiversité, du développement humain et des plans sectoriels.



La présente note de synthèse, introduction à toute la série, s'emploie à clarifier le concept d'AfE et la façon dont il s'articule avec d'autres approches connexes, mais également son importance capitale en vue d'un changement de paradigme essentiel. Cette série de notes de synthèse vise à aider ses lecteurs (en particulier le personnel du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les équipes de projet et les consultants) à tirer le meilleur parti de l'AfE dans le cadre d'une approche équilibrée de l'adaptation aux changements climatiques. Les notes de synthèse visent à favoriser une compréhension commune des principaux concepts, enjeux et aspects à prendre en compte pour concevoir, planifier et mettre en œuvre des initiatives d'AfE efficaces. Elles mettent en évidence les problèmes à résoudre, les compromis à trouver et les éventuelles tensions à apaiser pour que l'AfE s'intègre et contribue au paysage plus large de l'adaptation aux changements climatiques dans le contexte du développement durable.

Outre les travaux de recherche universitaire et la documentation grise portant sur les critères, les normes, les principes, l'efficacité et les bonnes pratiques de l'AfE, les notes de synthèse s'appuient sur l'étude du portefeuille de projets d'AfE de l'unité pour l'adaptation aux changements climatiques du PNUE relevant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Fonds pour l'adaptation. Cette étude a passé en revue 46 projets d'AfE en utilisant systématiquement un cadre d'analyse conçu pour collecter des informations sur leur conformité aux bonnes pratiques au regard des critères de conception, de planification, de mise en œuvre et d'efficacité et pour identifier les pratiques courantes et les exemples issus du portefeuille de projets de l'unité d'adaptation aux changements climatiques.

La série comprend sept notes de synthèse : 1) la présente introduction ; 2) relever le défi de l'adaptation ; 3) les mesures d'AfE dans différents écosystèmes ; 4) la sélection de mesures d'adaptation complémentaires ; 5) l'intérêt économique de l'AfE ; 6) l'intégration de l'AfE dans les plans nationaux ; et 7) le rôle du PNUEdans le soutien à l'AfE. Toutes ces notes mettent l'accent sur la pertinence stratégique et proposent des pistes concernant le suivi et l'évaluation, qui sont deux éléments indispensables à l'efficacité, au déploiement à grande échelle et à la durabilité à long terme.

ONU environnement

Clarification du concept : définir et comprendre l'AfE

L'adaptation fondée sur les écosystèmes, ou AfE, est définie par la Convention sur la diversité biologique comme étant l'utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale visant à aider les populations à s'adapter aux effets néfastes de l'évolution du climat. Cette définition contient quatre éléments centraux :

1. L'utilisation de la biodiversité et des services écosystémiques
2. Aider les populations
3. S'adapter aux changements climatiques
4. Dans le cadre d'une stratégie d'adaptation globale

Chacun de ces quatre éléments est essentiel pour une AfE efficace (encadré 1).

Encadré 1. Pour être authentique et efficace, l'AfE doit correspondre à tous les éléments de cette définition :
Sans le premier élément (la nature), on n'utilise pas les outils disponibles pour une approche écosystémique : on ne peut donc pas parler d'AfE. Sans le deuxième élément (les populations), on passe totalement à côté de l'intérêt de cette approche. Voyons maintenant le troisième élément : si l'on se contente de recycler d'anciennes méthodes sans tenir compte des changements climatiques, on n'aide personne à s'adapter. Enfin, pour ce qui est du quatrième élément, l'AfE n'a jamais eu vocation à être une activité isolée. En effet, elle ne peut être efficace que si elle est associée à d'autres mesures visant à aider les populations à s'adapter aux changements [4].

Les écosystèmes jouent un rôle décisif dans l'adaptation des populations aux changements climatiques, car le bien-être de l'humanité dépend directement d'eux et des biens et services qu'ils fournissent.

Lorsqu'ils sont en bonne santé, les écosystèmes fournissent toute une série de services écosystémiques, notamment en protégeant les populations humaines des effets directs du climat (ondes de tempête, par exemple), en apportant des services essentiels face à l'évolution des conditions climatiques, et en permettant la pratique d'activités de subsistance existantes ou nouvelles (voir la note de synthèse n° 2). La préservation de tout l'éventail des services écosystémiques peut représenter un défi de taille. Souvent, les services d'approvisionnement comme la production agricole ou de bois de chauffage se font au détriment de la dégradation d'autres services écosystémiques tels que la régulation des crues (services de régulation) ou la fertilité des sols (services de soutien). Pour concevoir des interventions d'adaptation efficaces susceptibles de favoriser la résilience à long terme, il est indispensable de pleinement comprendre à la fois les interdépendances qui existent au sein d'un système socio-écologique et les interactions entre les différents processus de dégradation, qu'ils soient ou non liés au climat (voir les notes de synthèse n° 2 et 3). Les changements climatiques constituent un facteur de stress supplémentaire pour les systèmes socio-écologiques. Leurs effets peuvent être compris en utilisant d'abord une approche basée sur les trajectoires d'impact relatives au climat, puis en y intégrant les facteurs de vulnérabilité n'étant pas liés au climat (figure 1). C'est en comprenant les trajectoires d'impact relatives au climat que l'on peut trouver des solutions pour remédier aux effets des changements climatiques et protéger les populations. Cela permet de sélectionner les mesures d'AfE en fonction de leur capacité à réduire les effets des conséquences climatiques mises en évidence. Il est important de préciser que les mesures d'AfE doivent elles-mêmes pouvoir résister à l'évolution des conditions climatiques au fil du temps.

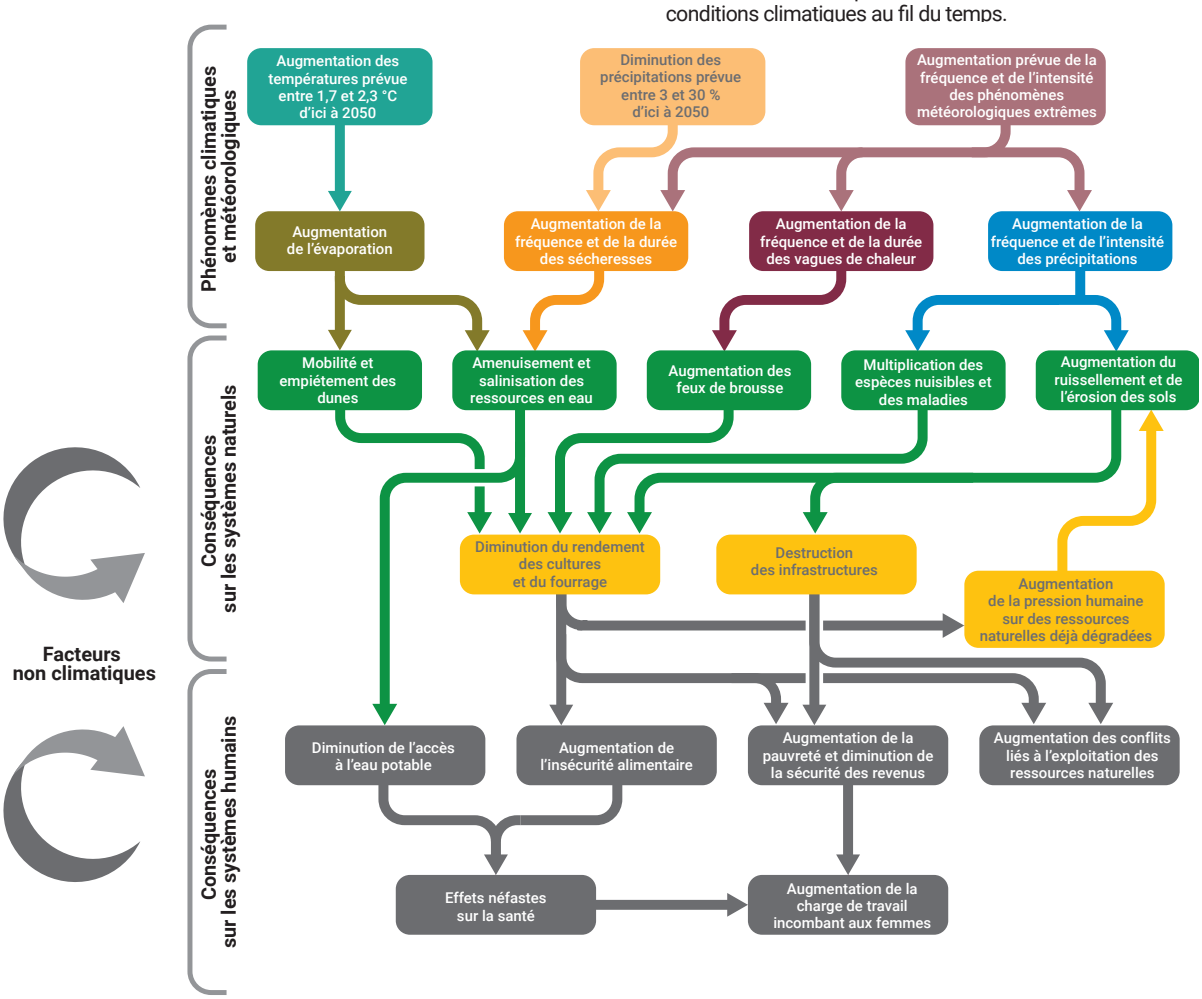


Figure 1. L'analyse des trajectoires d'impact relatives au climat, en Mauritanie dans le présent exemple, permet de cibler les mesures d'adaptation (écosystémique, entre autres) visant à faire face à certains effets des changements climatiques et contribue à améliorer la résilience à long terme.

La bonne santé des écosystèmes n'étant pas toujours suffisante pour garantir la résilience humaine, l'AfE doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie d'adaptation plus vaste afin de maximiser l'efficacité des résultats. Dans chaque contexte, elle doit être considérée comme une option parmi les autres approches techniques et hybrides, ainsi que les mesures sociales et institutionnelles (voir la note de synthèse n° 4). Pour toute solution d'adaptation, il convient d'évaluer les coûts et les avantages et de les comparer dans le temps et dans l'espace, à la fois pour sélectionner celles qui sont réalisables et pour garantir l'équité entre les parties prenantes (voir la note de synthèse n° 5). Ces informations sont également essentielles pour justifier l'intégration de l'AfE dans des stratégies d'adaptation plus larges et dans d'autres politiques et plans sectoriels (voir la note de synthèse n° 6). Le soutien politique en faveur de l'AfE peut être encouragé en investissant dans des éléments concrets sur lesquels appuyer la planification de l'adaptation, telles que les évaluations des risques climatiques et les évaluations économiques, ainsi que les formations ou encore le développement institutionnel.



PNUE/Lisa Murray

L'AfE par rapport aux autres approches et concepts apparentés

Bien que l'AfE établisse un lien entre les approches traditionnelles de conservation de la biodiversité et des écosystèmes et le développement socioéconomique durable, elle ne se contente pas de maintenir le « statu quo » en matière de conservation ou de développement. Elle se distingue des autres approches par son objectif d'aider les populations à s'adapter aux changements climatiques, et par son recours à la nature pour faciliter l'adaptation.

L'AfE a également beaucoup de points communs avec d'autres concepts et approches associant différents éléments de la protection de l'environnement, du développement et de l'adaptation (figure 2), notamment l'adaptation communautaire ou la réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes[5]. La clarté des définitions est importante pour plusieurs raisons. Premièrement, des définitions précises permettront de concevoir et de mettre en œuvre des interventions assorties d'objectifs clairs liés aux changements climatiques et au rôle de la nature dans l'adaptation des populations. Cela contribuera à garantir l'adoption de délais appropriés et la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation permettant de suivre les changements apportés à ces objectifs au fil du temps. D'autre part, ces définitions permettront de communiquer clairement avec les acteurs responsables de l'application d'autres approches concernant le rôle de l'AfE, ce qui favorisera la cohérence et la collaboration entre les différentes initiatives. Enfin, cette démarche permettra de déterminer en quoi les autres approches peuvent servir de vecteur à l'AfE. En effet, les nombreux points de convergence entre l'AfE et d'autres approches donnent la possibilité de tirer des enseignements et de partager des expériences, y compris concernant les principes et les lignes directrices en matière de bonnes pratiques.

En cas de confusion persistante à l'égard de ces questions, il peut être utile de consulter le cadre proposé par le réseau des Amis de l'AfE (FEBA)[6] pour définir les critères et les normes de qualité de l'AfE[7]. Ce document énumère un certain nombre de conditions destinées à déterminer quels projets peuvent effectivement être considérés comme relevant de l'AfE et fournit des critères d'évaluation de la qualité des interventions dans ce domaine.



Hannah McNeish/PNUE

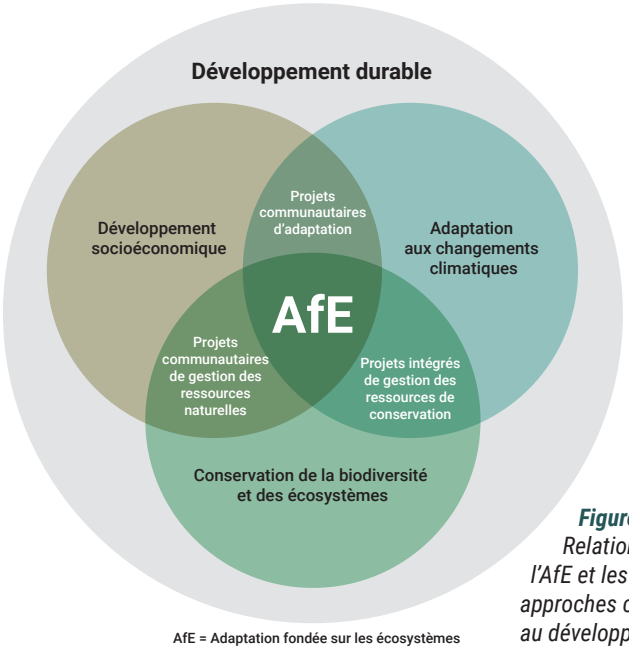


Figure 2. *Relations entre l'AfE et les autres approches contribuant au développement durable (schéma adapté)[8].*

Garantir la qualité et l'efficacité

Évaluer la qualité et l'efficacité des mesures d'AfE constitue une démarche essentielle pour mieux comprendre et déployer cette approche, amplifier ses effets positifs et limiter au maximum ses contraintes. L'AfE est une approche de plus en plus mise en œuvre et privilégiée par de nombreux groupes pour faire face aux changements climatiques, mais on manque encore de données probantes concernant sa rentabilité et son efficacité au regard des objectifs d'adaptation (voir la note de synthèse n° 5). Cette lacune doit être corrigée de façon à pouvoir produire des prévisions fiables sur la performance attendue des mesures d'AfE dans différentes conditions et sur la manière de maximiser leurs effets positifs à l'échelle locale. L'amélioration des données probantes concernant ces deux aspects de l'efficacité de l'AfE permettra également de plaider en faveur d'une augmentation des investissements provenant des donateurs et de convaincre les gouvernements d'intégrer cette approche dans les ministères et les budgets concernés.

Il convient également d'assurer une évaluation et un suivi plus réguliers des résultats et des impacts des projets au fil du temps (voir la note de synthèse n° 3), mais également de communiquer ces informations aux autres acteurs de l'adaptation afin de mieux comprendre l'AfE et de prendre des décisions judicieuses en la matière. Des initiatives ont été mises en place afin de collecter ces données probantes[9] et des outils permettent d'ores et déjà aux professionnels d'évaluer l'efficacité de leurs projets[10].

Enfin, un changement de paradigme doit être opéré : le monde doit sortir des cycles de dégradation induits par un développement non durable et utiliser au mieux les services écosystémiques pour favoriser la résilience des sociétés et des économies (figure 3). Une AfE efficace peut constituer un outil décisif pour parvenir à ce changement de paradigme. Le PNUE peut grandement contribuer à renforcer le recours à l'AfE et son efficacité en aidant les pays à définir des objectifs d'adaptation clairs, et faciliter les progrès dans ce domaine en produisant des données probantes, en démontrant l'intérêt de la démarche, en faisant connaître l'AfE et en l'intégrant dans les processus politiques et budgétaires. Cette série de notes de synthèse a pour objectif de proposer des cadres conceptuels et de mettre en avant les outils et les méthodes permettant de concevoir des projets d'AfE qui contribueront à des stratégies d'adaptation équilibrées.

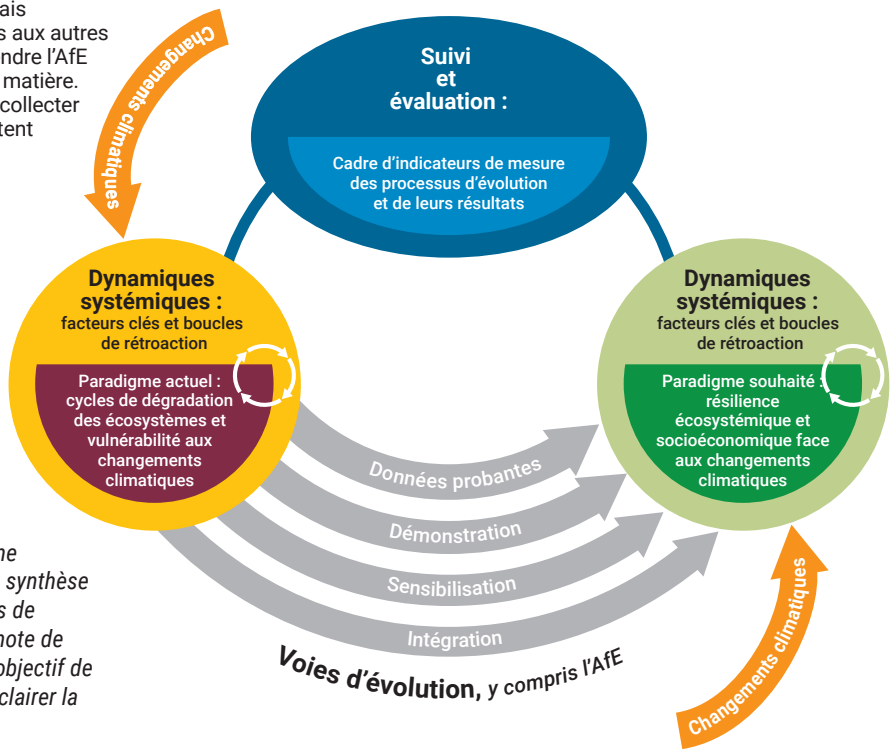


Figure 3. *Le changement de paradigme essentiel auquel peut contribuer l'AfE. Nous devons sortir des cercles vicieux de la dégradation (qui sont aggravés par les changements climatiques et entraînent une vulnérabilité accrue à ceux-ci ; voir la note de synthèse n° 3) au profit de dynamiques plus vertueuses de résilience des systèmes socio-écologiques (note de synthèse n° 2). Quel que soit l'écosystème, l'objectif de l'adaptation doit orienter cette transition et éclairer la voie à suivre pour opérer ce changement.*

Actions clés

- Tenir compte de l'ensemble des services écosystémiques présentant un intérêt en matière d'adaptation.
- Utiliser une analyse des trajectoires d'impact relatives au climat pour renforcer la justification climatique des projets.
- Concevoir des mesures d'AfE qui soient elles-mêmes résilientes aux changements climatiques.
- Accroître le soutien politique en faveur de l'AfE en établissant des données probantes, des formations et un développement institutionnel afin d'instaurer le changement de paradigme qui s'impose.

Références

[1] Osti, M., Woroniecki, S., Mant, R. et Munroe, R. , *« UNEP's portfolio of ecosystem-based adaptation (EBA) projects around the world », Rapport de synthèse interne*. UNEP-WCMC, Cambridge, 2015 ;Rizvi, A. R., *Nature based solutions for human resilience – a mapping analysis of IUCN's ecosystem based adaptation projects*. UICN, Washington, D.C., 2014 ;PNUD, *Ecosystem-based adaptation mapping analysis report*. PNUD, New York, 2015.

[2] Seddon, N., Hou-Jones, X., Pye, T., Reid, H., Roe, D., Mountain, D. et Rizvi, A. R., *« Ecosystem-based adaptation: a win–win formula for sustainability in a warming world? »* Note d'information de l'IIED. Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, 2016.

[3] À titre d'exemple, le financement de l'AfE par l'Initiative internationale pour le climat a a franchi la barre des 150 millions d'euros en 2017. Pour le cycle de financement de l'Initiative en 2017, l'AfE faisait partie des deux domaines comptant le plus de propositions (réunion des membres du FEBA, novembre 2017).

[4] Martin, S. , *« EbA Revisited, Part 1: disentangling misconceptions about nature and adaptation. » Adaptation stories from around the world*. Adaptation Stories, WWF ClimatePrep, 2016. Disponible à l'adresse suivante : http://www.climateprep.org/stories/2016/6/14/eba-revisited-part-1-disentangling-misconceptions-about-nature-and-adaptation.

[5] Les approches de réduction des risques de catastrophe basée sur les écosystèmes sont définies comme la gestion, la conservation et la restauration durables des écosystèmes en vue de réduire les risques de catastrophe dans une perspective de développement durable et de résilience.Estrella, M. et Saalismaa, N., *« Ecosystem-based disaster risk reduction (Eco-DRR): an overview »*, dans : Renaud, F. G., Sudmeier-Rieux, K. et Estrella, M. (éditeurs), *The role of ecosystems in disaster risk reduction*. Presses de l'UNU, Tokyo, 2013.

[6] Le FEBA est un réseau informel regroupant plus de 50 organisations souhaitant promouvoir la collaboration et le partage de connaissances en matière d'AfE.

[7] FEBA, *« Making ecosystem-based adaptation effective. A framework for defining qualification criteria and quality standards »*. Rapport technique du FEBA en vue de la CCNUCC. Quarante-sixième session du SBSTA, 2017.

[8] FEBA, *« Making ecosystem-based adaptation effective. A framework for defining qualification criteria and quality standards. »* Rapport technique du FEBA en vue de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Quarante-sixième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), 2017.Midgley, G. F., Marais, S., Barnett, M. et Wågsæther, K., *Biodiversity, Climate Change and Sustainable Development – Harnessing Synergies and Celebrating Successes*. Banque mondiale, Le Cap, 2012.

[9] Projet de l'IIED, de l'UICN et de l'UNEP-WCMC, *Ecosystem-based approaches to adaptation: strengthening the evidence and informing policy*. Disponible à l'adresse suivante (en anglais) : https://www.iied.org/ecosystem-based-approaches-climate-change-adaptation ;FEBA, « Making ecosystem-based adaptation effective. A framework for defining qualification criteria and quality standards ». Rapport technique du FEBA en vue de la CCNUCC. Quarante-sixième session du SBSTA, 2017

[10] Reid, H., Seddon, N., Barrow, E., Hicks, C., Hou-Jones, X., Kapos, V., Rizvi, A. R., Roe, D. et Wicander, S., *Ecosystem-based adaptation: question-based guidance for assessing effectiveness*. IIED, Londres, 2017.

Document préparé par le Centre mondial pour le suivi de la conservation (UNEP-WCMC) et le PNUE, 2019